



Bilan coopération régionale dans l'Océan indien

CONTEXTE

La lutte contre le trafic constitue la facette émergée d'autres enjeux majeurs qui se jouent dans la zone Océan indien en matière d'usages et pratiques addictives : enjeux de santé publique, conséquences sociétales et économiques entre autres.

Dans le cadre de ses fonctions d'appui et de ressources auprès de l'Agence Régionale de Santé et la Préfecture de La Réunion, SAOME a coordonné depuis 2016, des séminaires d'échanges de bonnes pratiques, la venue de délégations, et se tenir informée des initiatives de coopération dans la zone. Autant d'occasions de colliger les besoins pluriels des parties prenantes, qui ont pointé la nécessité d'entretenir une dynamique autour de priorités communes. Ceci, en vue de contribuer à améliorer la prise en charge des usagers dans la zone.

Les acteurs des champs d'intervention concernés par l'addictologie (prévention, soin médico-social, éducation, épidémiologie, application de la loi...) s'accordent à dire qu'une approche transfrontalière et transdisciplinaire répondra aux enjeux des addictions, pour circonscrire les phénomènes territoriaux et limiter leur flambée et expansion.

Concomitamment, encourager la coopération régionale contribue à l'empouvoirement. Depuis 2019, SAOME participe à structurer, développer et renforcer le partage l'expérience, les connaissances et les bonnes pratiques en matière de forces conjuguées contre le trafic de drogues et en faveur de l'addictologie au niveau transnational.

A cet effet, le Centre de Ressources et d'Expertise entretient des liens avec les partenaires en vue d'identifier les soutiens financiers et dessiner les formats de collaborations au plus près des besoins.

Les territoires concernés sont : l'Union des Comores, Madagascar, l'île Maurice, Rodrigues, Mayotte, La Réunion et Les Seychelles

« Seule une addition des compétences permet un renforcement conjugué des interventions à tous les endroits où l'action est possible : prévenir, repérer, soigner, accompagner mais aussi assurer le respect des interdits protecteurs ... Il s'agit alors de mettre en synergie l'ensemble des forces concernées afin d'agir sur différents leviers parallèlement, de manière moderne et innovante, en croisant les regards et articulant les moyens. »¹

Politique Internationale

La stratégie européenne de prévention et de contrôle des maladies non transmissibles adoptée par l'Union européenne en 2016 vise à réduire la prévalence des maladies non transmissibles, dont les addictions font partie. Elle préconise notamment la mise en place d'actions de coopération régionale pour renforcer la prévention.²

Politique Nationale

¹ Feuille de Route Territoriale Mildeca 2018 – 2022 La Réunion

² Organisation mondiale de la Santé. Bureau régional de l'Europe. (2006). [Améliorer la santé : Stratégie européenne contre les maladies non transmissibles : prévention et lutte](#). p42

Le plan national de mobilisation contre les addictions 2018-2022 réaffirme le caractère déterminant de l'action territoriale avec comme objectif de faire évoluer les représentations et les comportements de nos concitoyens en matière de conduites addictives.

Il lance six grands défis à relever

1. Protéger dès le plus jeune âge
2. Mieux répondre aux conséquences des addictions pour les citoyens et la société
3. Améliorer l'efficacité de la lutte contre le trafic
4. Renforcer les connaissances et favoriser leur diffusion
5. Renforcer la coopération internationale
6. Créer les conditions de l'efficacité de l'action publique sur l'ensemble du territoire

L'axe 6 vise donc à adapter les priorités du plan national aux particularités ultramarines.

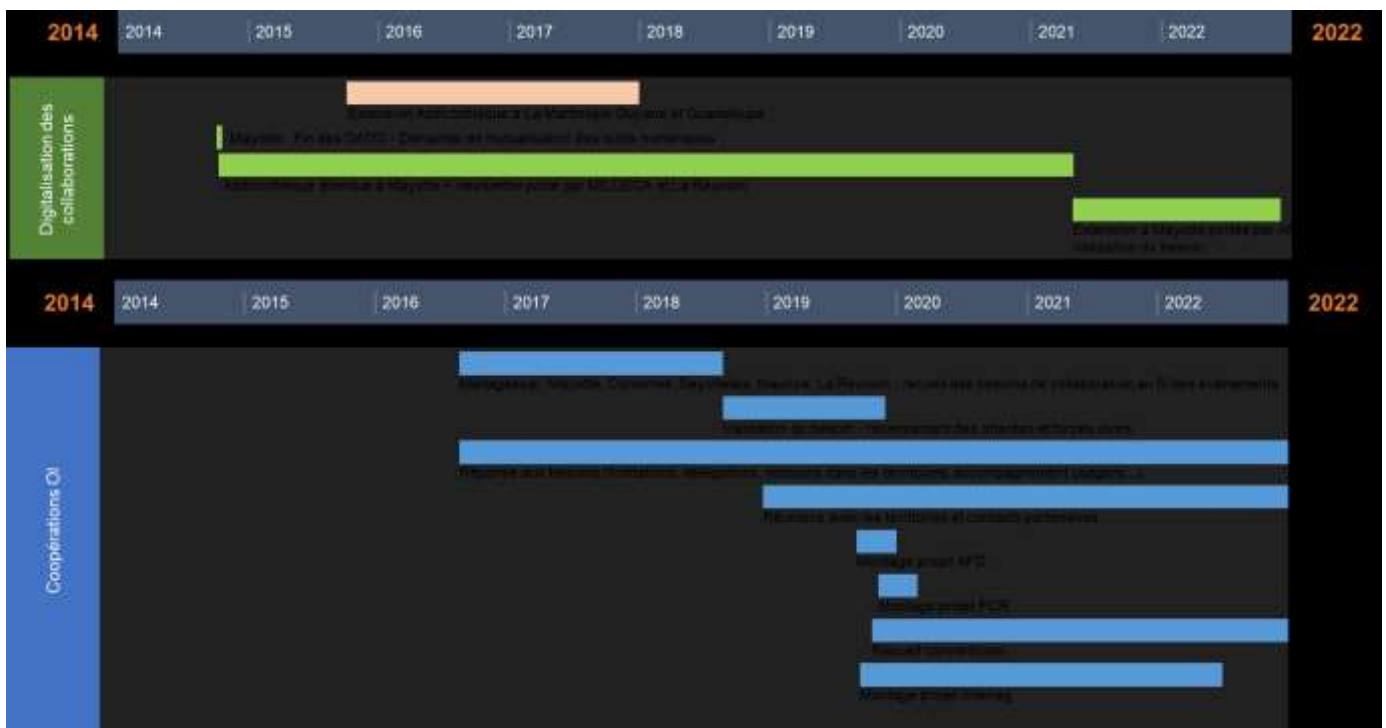
Politique Régionale

La feuille de route territoriale MILDECA permet d'adapter ces priorités nationales aux particularités de La Réunion définissant une stratégie locale, à long terme, de lutte contre les addictions tenant compte des besoins du territoire réunionnais.

Parmi les cinq objectifs stratégiques retenus :

L'Axe 5 : « Tenir compte de l'environnement, améliorer la prise en charge des usagers dans la zone océan Indien ... en anticipant les phénomènes dits émergents » a notamment donné lieu à la fiche action 14 « Renforcer la coopération des acteurs des divers champs (prévention, médico sociaux, sanitaire, lutte) en lien avec les phénomènes dits émergents (NPS , Chemsex)»

HISTORIQUE OBJECTIFS



Objectif général

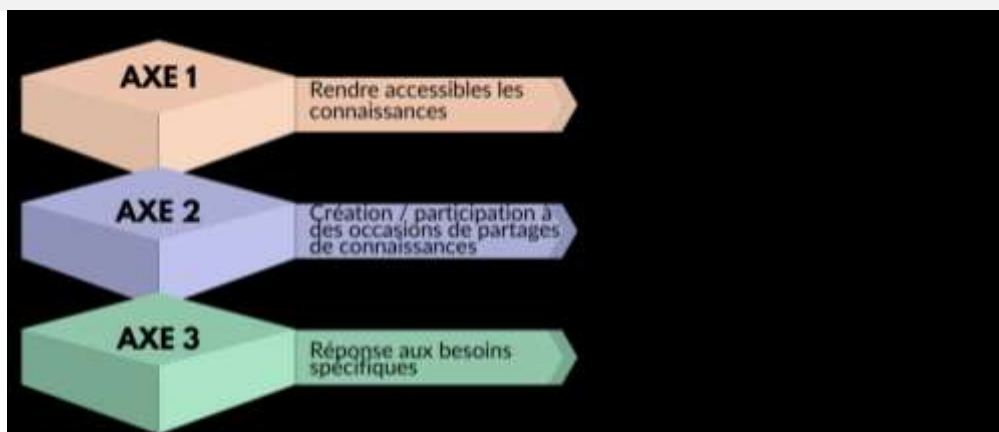
Soutenir et développer le partage d'expériences, de connaissances et de pratiques de Réduction des Risques et des Dommages en matière d'usages et addictions au niveau transnational.

Objectifs spécifiques

- Permettre aux acteurs de s'identifier, cerner leurs complémentarités, faire naître et/ou entretenir des synergies et encourager les échanges multidisciplinaires entre les territoires
- Soutenir l'empouvoirement par des échanges de pratiques et/ou l'apport d'expertises.

Objectifs opérationnels / actions

- Axe 1 : Optimiser et rendre accessibles les ressources contribuant au partage de connaissances
- Axe 2 : Créer et/ou participer à des occasions d'échanges pour contribuer au partage de connaissances.
- Axe 3 : Répondre aux besoins spécifiques



REALISATIONS 2022

- **Axe 1 : Optimiser et rendre accessible les ressources contribuant au partage de connaissances**

Contribuer au développement et à l'amélioration des connaissances et des pratiques passe notamment par l'apport d'informations et de ressources fiables et actualisées.

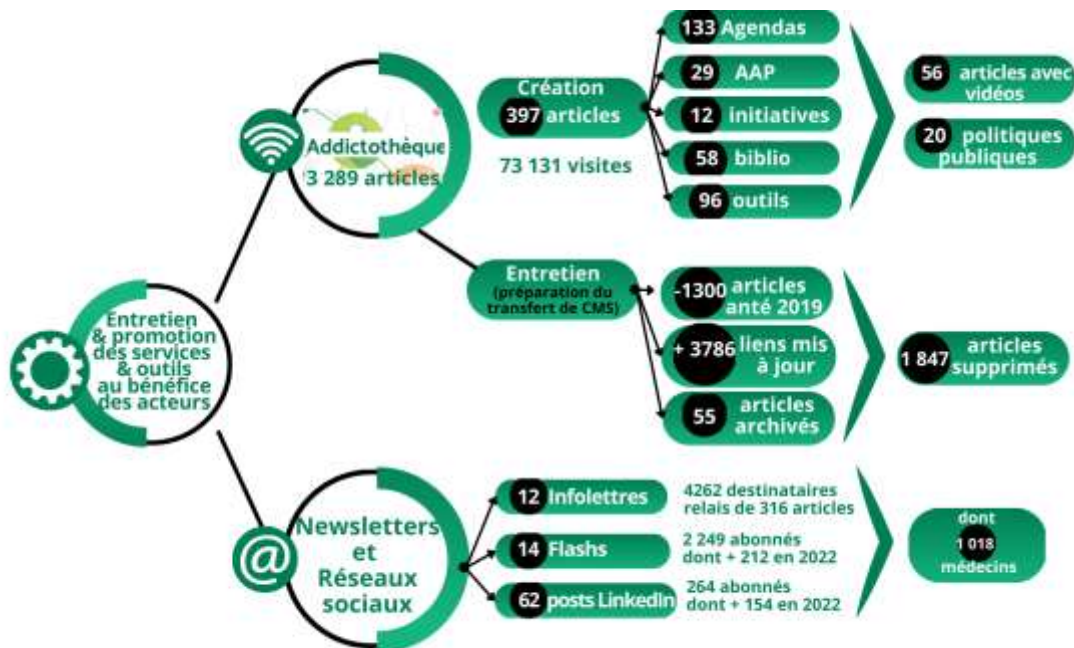
Ce que propose l'Addicthèque et les outils numériques qui s'y rattachent (newsletters, réseaux sociaux, messageries instantanées...).

L'Addicthèque a vocation à créer une culture commune sur la thématique addictologique. Elle permet de colliger en un même endroit et donner accès facilement à des contenus qualifiés. Cette base documentaire de plus de 10 ans est toujours plus dense.

Le CMS utilisé devenu obsolète (SPIP), limite non seulement l'ergonomie et la lisibilité, mais freine la mise en valeur des informations.

Une migration vers une plateforme aux fonctionnalités étendues a été entreprise en 2022 afin de préserver le précieux capital documentaire acquis en près de 10 ans (plus de 6000 articles)

Réalisations digitales en 2022 :



Axe 2 : Créer et/ou participer à des occasions d'échanges pour contribuer au partage de connaissances.

Œuvre collective

En 2021, devant une majoration des cas d'intoxication aiguë - dont soumission chimique – pris en charge aux urgences et la sollicitation de médias sur le sujet, un groupe de travail a été mis en place afin d'apporter des éléments de compréhension du phénomène. Il a été proposé de réaliser un travail collectif afin de partager des regards et rendre visible une meilleure connaissance du phénomène.

2 rédacteurs de l'Océan indien ont été sollicités pour leur expérience sur cette thématique. L'île Maurice et Mayotte ont ainsi nourri de leurs contenus cette œuvre collective amenée à être rendue publique et mise en ligne.

Dépôt un dossier de subvention Interreg V (fonds Européens) pour l'organisation d'un séminaire de travail

La Réunion a été désignée pour coordonner la dynamique générale océan Indien. SAOME a proposé de tenir un 1er séminaire de travail réunissant 50 personnes de la zone pendant 2 jours, incluant des visites de terrain la production de supports en amont et en aval.

Une formule hybride a été envisagée pour permettre d'assister à l'événement en visio par la mise en place simultanée de salles équipées à Mayotte, Madagascar, Les Seychelles, Maurice, et La Réunion.

Pour financer l'évènement, l'association a monté un dossier conforme à la fiche action 9.5 du programme Interreg 2014-2020 et déposer la demande en mars 2022.

Sollicité des partenariats et obtenu la signature de lettre d'intention de 4 partenaires de la zone. 2 partenaires n'ont finalement pas été retenus, et le territoire de Mayotte contraint d'être exclu du dossier en décembre eu égard à l'émargement de projet transfrontalier.

	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUN	JUL	AUG	SEP	OCT	NOV	DEC
Relances devis pour actualisation	+ de 100 devis											
Dépôt du dossier à La Région												
Reunions de présentation pour recueil des lettres			7 structures suivies Maurice, Madagascar, Seychelles									
Receuil lettres d'engagement			4 + 2 abandons									
Complément d'information et réponses au guichet instructeur												

Envoi d'un chargé de mission réunionnais à Mayotte



En 2022, SAOME est allé à la rencontre d'acteurs et d'institutionnels à plusieurs reprises, pendant lesquelles les outils de l'association leur ont été présentés

Axe 3 : Répondre aux besoins spécifiques

En 2022, l'ARS de Mayotte a pris le relais des institutions de La Réunion pour financer la partie concernant son territoire, et demandé à SAOME de **vérifier l'utilité des outils auprès des acteurs locaux**.

11 structures ont été sollicitées, 24 acteurs rencontrés, répartis sur 9 structures.

Principales données issues des échanges

- Tous les acteurs rencontrés disent avoir une pratique numérique dans le cadre professionnel, plus ou moins régulière selon leur fonction.
- Bien qu'intéressés par le thème des usages et addictions (la plupart étant confrontés dans leur pratique à des usagers), peu d'entre eux disposent d'outils spécifiques pour les informer sur ce thème.

- 8 acteurs sur les 24 rencontrés connaissaient déjà une partie des supports proposés par SAOME. Tous disent être intéressés pour en bénéficier.

SAOME est également ambassadeur Mois sans Tabac spécifiquement pour Mayotte (voir bilan dédié)

PRESPECTIVES 2023

Le site www.saome.fr sera mis en ligne, regroupant « Parcours addicto », « Addicthèque » et, notamment, des espaces rendant visibles les formations accessibles aux acteurs.

Le tissage des liens avec les acteurs de l'océan Indien devra être consolidé, avec notamment la réponse aux besoins ponctuels. Parmi lesquels, une probable participation au colloque VIH programmé aux Seychelles en fin d'année 2023.

Le ministère de la santé des Seychelles a montré un réel intérêt à échanger avec les acteurs de La Réunion et annoncé vouloir bénéficier d'appui spécifique en 2023.

Afin de s'assurer de l'adéquation aux besoins du territoire des informations et ressources, SAOME pilotera un comité éditorial à et au service de Mayotte.

Ces données permettront à SAOME d'orienter sa veille, ses publications et le thème des webinaires, en réponse aux attentes des professionnels de Mayotte.

Enfin, SAOME poursuivra spécifiquement sa mission d'ambassadeur Mois sans tabac pour Mayotte.